



Pour publication immédiate : 15/06/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO DONNE DES CONSEILS AUX CONSOMMATEURS EN VUE DE LES AIDER À CONTRER L'EXPLOITATION FINANCIÈRE DES AÎNÉS

Dans le cadre de la journée mondiale de la sensibilisation aux mauvais traitements des aînés, le Gouverneur conseille aux Américains âgés, à leurs soignants et aux fournisseurs de services sur les mesures à prendre en vue de contrer les arnaques financières

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a incité aujourd'hui les Américains âgés, leurs soignants et les fournisseurs de soins de santé de New York à contrer les diverses formes d'exploitation financière des aînés. C'est aujourd'hui la [Journée mondiale de la sensibilisation aux mauvais traitements des aînés](#) – une journée mondiale servant à donner plus de visibilité aux mauvais traitements et à la négligence des aînés. Pour voir les conseils donnés par le Gouverneur, veuillez vous rendre [ici](#).

« Cette administration ne tolérera pas ceux qui cherchent à s'attaquer aux New-Yorkais âgés en vue de faire un gain financier, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Apprendre à voir les faits et les drapeaux rouges assurera la protection contre cette forme particulièrement répugnante d'exploitation, et j'encourage les résidents âgés et leurs proches à rester informés et à nous aider à nous attaquer à l'exploitation financière des aînés. »

Benjamin M. Lawsky, superintendant des Services financiers, a déclaré : « Les Américains âgés sont malheureusement une population particulièrement vulnérable à l'exploitation financière. Nous restons engagés à aider à éradiquer ces arnaques et à protéger les Américains âgés ainsi que leurs familles. »

L'exploitation financière des aînés consiste en une utilisation incorrecte ou illégale des fonds d'un aîné, de ses biens ou de ses ressources par un autre individu. Des études récentes ont révélé que l'exploitation financière des aînés est la forme de mauvais traitement la plus commune à laquelle font face les aînés, ce qui cause d'importantes pertes financières et des souffrances aux aînés ainsi qu'à leurs familles. Une étude de MetLife de 2011 estimait que l'exploitation financière coûte aux personnes âgées vivant aux États-Unis au moins 2,9 milliards de dollars par année. Un sondage de 2010 mené par l'Investor Protection Trust estimait que 1 Américain sur 5 de plus de 65 ans a été

victime de fraude financière, une statistique étonnante qui montre bien que le problème est généralisé et urgent.

Les conseils offerts aujourd'hui aux consommateurs visent à empêcher les trois principales catégories d'arnaques financières visant les personnes âgées :

- 1) Les arnaques, quand une fausse offre, alerte ou urgence est utilisée en vue de manipuler un consommateur âgé afin qu'il donne de l'argent;
- 2) Un abus par des personnes de confiance, comme des soignants, amis ou autres personnes en position de confiance auprès de l'aîné;
- 3) Des produits ou services financiers pouvant nuire ou ne pas convenir aux aînés, comme certains investissements ou rentes.

Les conseils exposent également les signes d'une capacité financière réduite chez les consommateurs aînés ainsi que les signes qui nous mettent en garde contre l'abus financier en vue d'améliorer la détection et la prévention.

Si vous suspectez qu'un aîné est victime d'exploitation financière, vous devriez communiquer avec les autorités, dont les Services de protection des adultes. Les Services de protection des adultes sont gérés par le Bureau des enfants et des services familiaux de l'État de New York, et sont situés dans chaque comté de l'État. Ils sont autorisés à enquêter sur l'exploitation financière suspectée des adultes vulnérables et à intervenir tel qu'il convient.

Pour voir une liste des Services de protection des adultes, présents dans tous les comtés de l'État de New York, veuillez visiter le <http://www.ocfs.state.ny.us/main/localdss.asp>.

La mesure prise aujourd'hui par le Gouverneur s'inscrit dans un effort en cours visant à protéger les New-Yorkais âgés contre l'exploitation financière. En janvier 2013, le superintendant des services financiers Benjamin Lawsky a adopté la réglementation sur les assurances de New York 199, laquelle protège les consommateurs âgés contre certaines certifications et désignations professionnelles trompeuses et frauduleuses touchant aux personnes âgées et en lien à la sollicitation, à la vente et aux conseils touchant à une police d'assurance ou à un contrat de rente. En juillet 2013, le superintendant Lawsky a adopté la réglementation sur les assurances de New York 187, laquelle établit les normes et procédures en matière de pertinence pour les agents et courtiers qui font des recommandations aux consommateurs dans le cadre des contrats de rente.

Plus récemment, en février 2015, le Département des services financiers a émis des directives en matière de réglementations aux institutions financières sur l'identification et la cessation des abus financiers des aînés. Le Département a en même temps envoyé un sondage à un certain nombre de banques et de caisses populaires afin de rassembler des renseignements sur les politiques que ces institutions ont en place en vue de protéger les aînés contre l'exploitation financière.

Dans l'éventualité où ils suspecteraient l'exploitation financière des aînés, les individus et les institutions financières devraient communiquer avec leur Service de protection des adultes ou appeler au service téléphonique gratuit de l'État au 1-800-342-3009 (appuyer sur l'option 6).

###

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418